

INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE

1. Date limite

L'inscription sur les listes électorales est possible **jusqu'au 6 février 2026**. Pensez à vous inscrire avant cette date pour pouvoir voter lors des prochains scrutins.

2. Vérification de votre situation électorale

Vous pouvez vérifier vous-même votre situation électorale en ligne via le Répertoire électoral unique (REU), géré par l'INSEE. Cette vérification vous permet de savoir si vous êtes bien inscrit, et dans quelle commune.

3. Modalités d'inscription

En ligne : Vous pouvez vous inscrire directement via le site officiel du Service Public. Cette démarche est simple et accessible à tous, quel que soit votre domicile.

En mairie : Si vous préférez, vous pouvez également vous rendre à la mairie pour vous inscrire sur les listes électorales.

Pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

